

Révision du PLU de Baden : Approbation repoussée

Le projet de révision du Plan local de l'urbanisme (PLU) de Baden est entré dans sa phase finale par l'enquête publique qui a eu lieu du 19 août au 20 septembre dernier. Le commissaire enquêteur a remis son rapport au tribunal administratif fin novembre en listant et hiérarchisant des mesures correctives à apporter. Globalement, les enjeux issus du diagnostic ont été pris en compte et le projet inscrit au PADD est en conformité avec les lois et décrets promulgués depuis la dernière révision du PLU de 2008. La mise en œuvre de la loi ELAN a occasionné une interruption puis une reprise de la procédure en phase d'arrêt de projet, afin de réétudier la possibilité de générer des surfaces constructibles complémentaires.

Vous avez été très nombreux à participer à l'enquête publique qui vous a permis d'être reçu par le commissaire enquêteur ; ceci montre tout l'intérêt que vous portez à votre commune. Nous avons entendu les Badenoises et Badenois sur leurs souhaits et l'équipe municipale a réuni le Comité de pilotage le mercredi 18 décembre, avec le bureau d'études et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour analyser ce rapport. Nous allons donc reprendre les orientations du PLU pour apporter les modifications nécessaires en compatibilité avec certaines remarques énoncées et la réglementation en vigueur. L'objectif étant d'aboutir à un PLU fiabilisé et responsable des enjeux du territoire.

Un certain nombre de modifications sont qualifiées de légères ou localisées géographiquement afin d'apporter les précisions et les justifications nécessaires. En revanche, d'autres points soulevés par le Commissaire enquêteur impactent l'économie générale du projet et engendrent l'avis défavorable de celui-ci. Ainsi deux secteurs seront à revoir : Toulbroche et Le Houeren.

Le comité de pilotage des élus va désormais prendre le temps de la réflexion pour ajuster le projet et cette démarche a reçu l'avis favorable à l'unanimité de

ses membres réunis le 18 décembre 2019. Ce nouveau travail va donc reporter l'approbation de notre nouveau PLU, après la validation du SCOT de GMVA qui devrait avoir lieu au premier trimestre 2020 ; L'objectif est de présenter un PLU ayant intégré toutes les dernières contraintes réglementaires, tout en protégeant au mieux l'intérêt des citoyens face aux différentes lois et qu'ils puissent être sécurisés pour leurs futurs projets.

La concertation très large qui a été opérée lors de cette révision, où chacun a pu s'exprimer en conscience, va permettre de faire évoluer le projet avec cette volonté de prendre en compte sereinement les observations du public, les enjeux environnementaux et les objectifs d'évolution de la commune.

